



Le PROGRAMME DU MILLÉNAIRE vu par un expert du sud

Le programme du MILLÉNAIRE est sans aucun doute la meilleure opération tentée à ce jour, pour résoudre les problèmes cruciaux d'eau et d'assainissement que connaît le tiers monde. Il a le mérite de bénéficier d'un large consensus de la plupart des bailleurs de fonds du secteur eau et assainissement.

Faiblesses du programme

La réalisation des objectifs du MILLÉNAIRE, qui sont ambitieux, pourrait améliorer sensiblement les conditions de vie des populations et résoudre les problèmes liés à la desserte en eau potable et à l'assainissement du tiers monde. Aucun succès ne pourrait toutefois être garanti à ce programme sans la résolution préalable des facteurs de blocages qui freinent la mise en œuvre des projets. En particulier, une attention importante doit être accordée aux contraintes ci-dessous :

- Au niveau de la plupart des pays bénéficiaires de financements, il y a un manque de volonté politique des Dirigeants et une absence de politique de soutien au secteur privé local. Les promotions visant le secteur privé concernent pratiquement les entreprises étrangères de distribution d'eau, et, à un degré moindre, les entreprises locales de travaux. Le soutien à l'émergence d'un secteur privé local et le transfert de compétences ne sont pas suffisamment pris en compte par les programmes.
- Les programmes planifiés sont mis en œuvre par une expertise étrangère importée souvent sans partenariat avec l'expertise locale.

- Trop d'ONGs et entreprises du nord absorbent les crédits alloués, avec un faible pourcentage de réalisation d'infrastructures sur le terrain.
- Les taux de décaissement des crédits alloués sont très faibles à cause des longues et fastidieuses procédures de gestion mises en place. La majorité des fonds alloués ne sont pas utilisés avec des possibilités de réaffectation des crédits résiduels qui sont assez faibles. On retient ainsi par la main gauche ce que l'on donne par la main droite.

Quelques pistes de solution

On note actuellement une forte volonté d'implication des pays du nord dans la mobilisation des fonds nécessaires à la couverture des objectifs du MILLÉNAIRE. Il faut, en retour, que les pays bénéficiaires du sud fassent preuve d'une grande maturité pour mériter ces financements et les utiliser à bon escient. Les recommandations ci-dessous sont destinées à réduire le dysfonctionnement enregistré dans la mise en œuvre des anciens projets :

- Monter des projets de taille raisonnable, à la portée des communautés et de l'expertise locale.
- Mettre en place une bonne politique de décentralisation donnant suffisamment d'autonomie aux collectivités.
- Promouvoir, dans les pays bénéficiaires de financements, une politique ferme de développement du secteur privé local. Cette promotion ne doit pas viser uniquement, comme c'est le cas actuellement, les sociétés distributrices d'eau ; elle doit également concerner les entreprises de travaux et les bureaux d'études.
- Mettre en place des procédures simplifiées de décaissement des fonds avec des contrôles réguliers à l'amont et à l'aval.

Conclusion

Le défi du MILLÉNAIRE est considérable. Au niveau du seul continent africain, la croissance démographique implique de desservir plus de 400 millions de personnes en eau potable et en assainissement. Et, comme dit Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) : «Les objectifs du MILLÉNAIRE sont réalisables si la communauté internationale s'en donne les moyens. Mais il y a un besoin de transparence sur les mécanismes de financement et de gestion de l'argent, au Nord comme au Sud. L'accès à l'information sur la gestion de ces mécanismes est un élément important du débat démocratique».

Amadou DIALLO
Conakry (Guinée)
a.foret@yahoo.fr

Le Générateur Photovoltaïque sur Mât VERGNET HYDRO

VERGNET HYDRO a développé un Générateur Photovoltaïque sur Mât (GPM), autoporteur et basculant, d'une puissance nominale de 1000 Wc. Ce GPM reprend le principe du mât basculant familier à Vergnet : il permet une configuration horizontale pour la phase de montage, puis une élévation des panneaux à une hauteur suffisante pour prévenir des vols et du vandalisme (6 m). L'inclinaison des panneaux peut être ajustée entre 5° et 30° selon la latitude du lieu d'installation.



Un nouveau collaborateur chez VERGNET HYDRO



Jean-Michel COUSSEAU, qui sera basé à BAMAKO à partir de début novembre 2006, a rejoint VERGNET HYDRO le 2 octobre. Ingénieur en agro-développement tropical et agent de développement international, il a travaillé plusieurs années en Afrique Centrale avant de passer 7 ans en Guyane française. En coordination avec les chargés d'affaires, il aura la responsabilité de la mise en place de la politique de développement et de maintenance de VERGNET HYDRO en Afrique de l'ouest.

Imprimé PRELOST OFFSET - 02 38 54 44 88 - IMPRIMERIE



L'ensemble des services conception, fabrication, distribution, installation et maintenance de systèmes hydrauliques de VERGNET HYDRO est certifié ISO 9001 version 2000.

La lettre VERGNET HYDRO

N°2
décembre
2006



Dans ce numéro :

Les avancées sur les objectifs du MILLÉNAIRE

La restructuration du réseau de partenaires africains

Les journées réseau en 2007 à Bamako

L'offre VERGNET HYDRO : des solutions d'avenir pour l'implantation et la gestion des réseaux villageois

Le vrai prix de l'eau

Le Programme régional solaire phase 2 au Burkina Faso

Le premier village pilote éolien ouvre la voie aux énergies renouvelables en Haïti

Le programme du MILLÉNAIRE vu par un expert du sud

Réaction à la lettre VERGNET HYDRO N°1

Le Générateur Photovoltaïque sur Mât VERGNET HYDRO

Un nouveau collaborateur chez VERGNET HYDRO



6, rue Henri Dunant
45140 Ingré (France)
Tél. : +33 (0) 2 38 22 75 10
Fax : +33 (0) 2 38 22 75 22
Web : www.vergnet.fr
e-mail : eau@vergnet.fr

Editorial

Je rêve pour demain, de nouvelles technologies VERGNET, propres et adaptées pour un développement durable du monde rural ; Et pourquoi pas ?

- Irriguer le delta central du Niger par pompage éolien de grande puissance,
- Produire de l'électricité éolienne à Gao, Tombouctou, Agadès etc...
- Apporter de l'électricité solaire dans les villages pour le pompage et les maisons,
- Dessaler de l'eau de mer grâce à l'éolien,
- Fournir de l'énergie à de petites industries rurales,
- Offrir de nouveaux réservoirs, châteaux d'eau, plus simples, plus économiques, plus faciles à exploiter pour les réseaux d'adduction d'eau.

Je rêve que l'on consacre aux besoins de l'Afrique seulement 2 % des panneaux solaires largement subventionnés dans les pays du

Nord. Ainsi, plus de 10 000 villages pourraient être équipés de réseaux d'adduction d'eau solaire chaque année !!!

Je rêve de voir bâtir une décentralisation effective, légitime, multiplier les petites entreprises rurales, favoriser l'appropriation de la technologie par les collectivités, généraliser la gestion déléguée des réseaux à de petits opérateurs africains, susciter une véritable dynamique de développement par la base, par le monde rural, etc...

Je me bats pour trouver une nouvelle forme de coopération, moins paperassière, moins soupçonneuse et plus partenariale, avec une réelle mobilisation de la Communauté Internationale pour le développement de l'Afrique.

Ces ambitions sont-elles à notre portée ?

Oui, osons-les !

Marc VERGNET
Président



Les avancées sur les objectifs du MILLÉNAIRE

Allons-nous reprendre, à notre tour, les chiffres et données des objectifs du MILLÉNAIRE : combien de personnes ont eu accès à l'eau potable à ce jour ? Comment ? Où ? Jusqu'à quand ? Non ! Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions de ce qui s'est fait.

Il est vrai que les objectifs du MILLÉNAIRE sont très ambitieux. Cependant, ils ne font que refléter l'ampleur de l'enjeu de l'amélioration des condi-

tions de vie dans de nombreux pays.

Mais les premières fiches de synthèse réalisées font toutes le même constat : les mises en œuvre sont trop lentes. Même si les cadences de réalisations se sont globalement accrues au cours des dernières années, elles sont encore insuffisantes.

Plus grave encore, les maîtrises d'ouvrage atteignent leurs capacités d'absorption maximales. Les procédures d'appels d'offres s'allongent en même temps qu'augmente le nombre de dossiers à traiter. La décentralisation est trop jeune pour être efficace.

Soyons réalistes. Le besoin de rompre avec la routine se fait de plus en plus pressant. Les partenariats public-privé forts, reposant sur des prises de risques mutuelles entre les collectivités locales et le secteur privé, sont inéluctables pour se donner une chance d'aboutir.

Mettons tout en œuvre pour mobiliser les fonds et les rendre accessibles, remettre le «clé en mains» au goût du jour, renforcer les collectivités locales dans leur rôle de maîtres d'ouvrages.

Basons-nous sur des obligations de résultats plutôt que de moyens. Adaptions les normes techniques. Privilégions l'engagement dans la durée des prestataires pour l'exploitation et la maintenance.

Nous sommes plus que jamais convaincus que ces éléments sont fondamentaux pour réussir.



6, rue Henri Dunant - 45140 Ingré (France)
Tél. : +33 (0) 2 38 22 75 10 - Fax : +33 (0) 2 38 22 75 22
Web : www.vergnet.fr - e-mail : eau@vergnet.fr



La restructuration du réseau de partenaires africains

Depuis plus de 20 ans, VERGNET HYDRO ancre son développement sur la constitution d'un réseau de partenaires locaux. Ce dernier s'est tissé, au fil des ans, pour aboutir à la configuration actuelle : une présence dans une trentaine de pays en Afrique, en Asie et aux Caraïbes sous forme de filiales, prises de participations ou représentations commerciales.

Depuis l'origine, le rôle de ces partenaires s'est limité principalement à réaliser des travaux et à assurer le service après-vente.

Cependant, le paysage de l'aide publique au développement en général, et celui du secteur de l'eau en particulier, ont été totalement remodelés au cours des 10 dernières années.

Dans le cas de l'Afrique, les financements ont fortement diminué pendant les années 90 au profit de l'Europe de l'Est, la concurrence étrangère est apparue, portée par la mondialisation, et a tiré les prix vers le bas. Dans le même temps, le secteur privé africain s'est développé et, avec lui, la compétition locale.

Le marché de l'eau, qui ne concernait qu'un faible nombre d'entreprises, a chuté, tout en impliquant, et c'est paradoxal, de plus en plus d'acteurs. D'où

l'apparition de la concurrence exacerbée que l'on connaît aujourd'hui, à la fois dans le milieu des bureaux d'études, des entreprises et également des fournisseurs.

Il était donc nécessaire d'adapter nos moyens d'action à cette nouvelle donne afin de continuer à être présent et encore force de propositions pour les années à venir. Aujourd'hui, avec les objectifs du MILLÉNAIRE en toile de fond, de prometteuses perspectives s'ouvrent.

Assurer la pérennité des systèmes d'alimentation en eau en milieu rural est l'enjeu de demain. Seule une rentabilité économique le permettra. Or, elle n'est envisageable qu'au sein de structures locales.

Voilà pourquoi VERGNET HYDRO a décidé de restructurer son réseau de partenaires africains et de le consolider sur des aspects techniques et de maintenance.

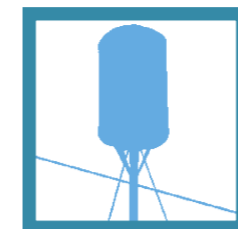
Une structure régionale est créée à Bamako, au centre de la sous-région. Depuis cette base, une équipe organise et contrôle le service après-vente des systèmes d'alimentation en eau mis en place (pompes à motricité humaine et petits réseaux), en s'appuyant sur les relais existants ou à venir dans les différents pays voisins.

Par cette organisation, VERGNET HYDRO conserve son approche basée sur la proximité des utilisateurs, condition fondamentale pour la réactivité du service après-vente, mais déplace le centre de gestion technique et financière des installations depuis le siège vers le cœur même du réseau, afin de garantir son bon fonctionnement dans la durée.



Les "journées Réseau" en 2007 à Bamako

La constitution d'un réseau de partenaires sérieux pour le service après-vente est un point de départ incontournable. C'est un préalable mais il faut faire vivre et agir ce réseau, faire que le discours soit cohérent avec l'action au quotidien. C'est dans ce but que VERGNET HYDRO rassemblera en 2007 tout son réseau à Bamako, près de son centre régional, pour une réunion de contacts et d'échanges. Cela permettra à chacun de retrouver ou de faire connaissance avec tous les autres membres, d'évoquer ses problèmes pour y trouver des solutions, de capitaliser les expériences.



Le Programme régional solaire Phase 2 au Burkina Faso

ou l'histoire du premier projet d'envergure d'installation de châteaux d'eau pour VERGNET HYDRO...

L'installation de ces réservoirs a commencé en Afrique il y a plus de cinq ans.

Une vingtaine de châteaux d'eau a été installée dans les pays suivants : Sénégal, Mauritanie, Niger, Gabon, Tchad, Burkina Faso, Centrafrique.

Sur ce programme, VERGNET HYDRO est en charge de la fourniture et de l'installation de 35 réservoirs sur mât haubanés (RSM) de 15 et 20 m³ en l'espace de 30 mois.

Ce programme est un véritable tremplin pour l'ensemble de la sous-région car il permet :

- La mise en place au sein de FASO HYDRO, filiale de VERGNET HYDRO au Burkina Faso, d'une équipe parfaitement autonome pour l'installation, l'entretien et la maintenance des RSM. Cette équipe peut intervenir aujourd'hui valablement dans des pays voisins.

- La mise en place d'une structure logistique à portée sous-régionale : 1 camion plateau 6x6 parfaitement équipé pour le transport du matériel, 1 véhicule léger 4x4 Pick-Up neuf, un kit outillage spécifique au montage des RSM,...

- L'optimisation des temps de réalisation du génie civil et de montage de la cuve : respectivement 2 génies civils en 1 semaine, une semaine de séchage, 2 montages et manœuvres en 1 semaine.

- La validation des quantités restreintes de béton à mettre en œuvre dans la plupart des cas (grâce à la technologie de remblai géotextile) : seulement 1.6 m³ pour des réservoirs de 15 et 20 m³.

- La confirmation de l'approche participative que permettent les réservoirs sur mât Vergnet : sur ce projet, les fouilles et remblais

sont entièrement mis en œuvre par des villageois, qui outre s'être appropriés leur château d'eau, réalisent un gain financier lors du chantier.

Ce savoir-faire est déjà mobilisé au Mali sur ce même PRS2.



Déchargement d'un réservoir sur mât.



Le premier village pilote éolien ouvre la voie aux énergies renouvelables en Haïti

Tristement référencé comme «le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord», Haïti souffre d'une désorganisation chronique en matière de mise en œuvre et gestion des infrastructures.

La réforme du service d'eau potable et d'assainissement des zones rurales est une priorité du gouvernement que porte le SNEP (Service National de l'Eau Potable). La Banque Inter-américaine pour le Développement (BID) et la Banque Mondiale ont choisi d'appuyer solidement le secteur en mettant en place un programme impliquant tous les acteurs (ONGs, bureaux d'études, acteurs privés...).

Depuis plus de deux ans maintenant, VERGNET HYDRO (avec son partenaire HAÏTI FORATECH) a démontré ici, comme en Afrique, la solidité et l'entretien aisé de l'Hydropompe VERGNET. Aujourd'hui, les innovations en AEP villageoise suivent le même chemin.

VERGNET HYDRO et le SNEP ont remporté une dotation financière de la Banque Mondiale dans le cadre de la bourse au projet «Development Market Place 2006».

En 2007, la première éolienne de pompage au fil du vent et un réservoir anticyclonique

seront donc en fonctionnement dans le nord du pays. L'enjeu est de taille :

- implanter une technologie innovante et fiable qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays, (en Mauritanie, avec le soutien de Coopération 92, les premiers réservoirs sur mât et aérogénérateurs au fil du vent sont devenus des références de l'AEP villageoise).
- trouver et prouver le seuil d'équilibre entre un prix acceptable de vente de l'eau et le revenu nécessaire à la pérennité des installations.

A suivre...



L'offre VERGNET HYDRO : des solutions d'avenir pour l'implantation et la gestion des réseaux villageois

Pompage, stockage, distribution, traitement... Plus de 10 ans de recul sur les contraintes des réseaux autonomes villageois permettent à VERGNET HYDRO de proposer une variété de solutions dont l'objectif principal est de simplifier la mise en œuvre et la gestion. A situation spécifique : solution spécifique.

En zone sahélienne isolée, ou en zone insulaire, la mise en œuvre du béton est exigeante en matériaux, en savoir-faire et en temps. Aider les entrepreneurs locaux, c'est aussi simplifier leur tâche, leur outillage ou diminuer le coût des matériaux au profit de celui de la main d'œuvre, tout en favorisant leur professionnalisation.

C'est ce que propose la gamme actuelle de réservoirs VERGNET HYDRO : métalliques, galvanisés, avec un liner de qualité alimentaire à l'intérieur des cuves. Les modèles proposés sont fiables, faciles à transporter et simples à installer : de trois jours à une semaine selon la hauteur (au sol ou jusqu'à 14 mètres).

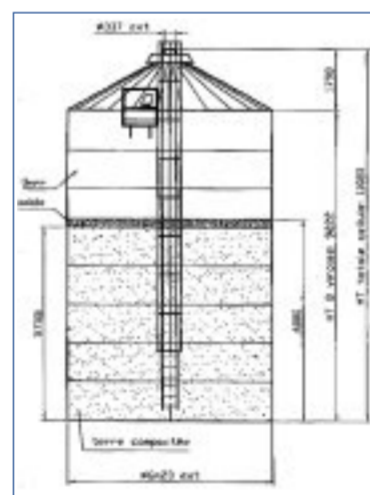
A l'heure où les pays ACP (zone Afrique/Caraïbe/Pacifique) peuvent, légitimement, craindre la hausse du pétrole et savent qu'ils seront les derniers servis en cas de pénurie, VERGNET HYDRO mise plus que jamais sur les solutions alternatives et renouvelables telles que le pompage «au fil du vent» haute performance, le solaire photovoltaïque, solutions simples, modulaires et encore promises à de nouvelles innovations.

S'il paraît évident que la durabilité des systèmes est liée à leur qualité de fabrication (VERGNET

HYDRO est certifié ISO-9001-2000), leur environnement social doit être pris en compte.

2 exemples :

- Contre le vol des modules photovoltaïques, première cause de non-fonctionnement en Afrique, le mât photovoltaïque.
- Contre le gaspillage de l'eau et la détérioration des bornes-fontaines, des robinets «longue vie» et anti-fuites.



Enfin, tous les jours, grâce à nos partenaires, ce sont des modes de transport, de pose des canalisations, de mise en œuvre des génies civils, de maintenance des systèmes et d'appui à la gestion de l'eau que nous étudions. Ceci afin que l'adduction d'eau villageoise ne se satisfasse plus du cycle incessant des réhabilitations.

Réservoir sur remblai Schéma de principe

Le vrai prix de l'eau

L'expérience de l'ADAE (association pour le développement des adductions d'eau) au Burkina Faso, sur plus d'une vingtaine d'adductions d'eau villageoise dont la gestion est mutualisée, démontre un équilibre fragile des dépenses/recettes. Avec cinq années de recul, le constat montre que le prix de vente ne peut descendre en dessous de 500 Francs CFA/m³ sans mettre en danger le recouvrement des frais de fonctionnement des systèmes. La répartition des coûts sur cette expérience est la suivante : (source GRET)

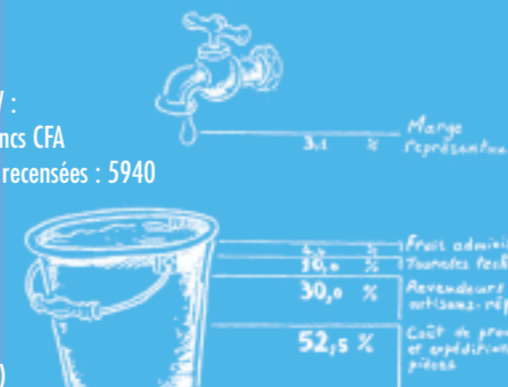
- 15 CFA/m³ Frais de fonctionnement du Comité de Point d'eau. Part versée après déduction de toutes les autres charges
- 60 CFA/m³ Revenu des fontainiers
- 60 CFA/m³ Contrat de prestation de service (avec l'ADAE) pour assurer la gestion mutualisée des systèmes
- 100 CFA/m³ Fonds de maintenance du réseau. Fonds mutualisé par l'ADAE sous l'autorité de la Fédération des comités de points d'eau
- 100 CFA/m³ Fonds de renouvellement des moyens d'exhaure. Fonds mutualisé par l'ADAE sous l'autorité de la Fédération des comités de points d'eau
- 45 CFA/m³ Fonds d'investissement pour l'extension du réseau. Fonds mutualisé par l'ADAE sous l'autorité de la Fédération des comités de points d'eau
- 120 CFA/m³ Part afférente aux dépenses de fonctionnement (gasoil*, gérant de la station de pompage, caisse courante) et d'entretien du réseau

* 1 l gasoil = 590 FCFA

Le véritable coût du service après-vente des hydropompes VERGNET : l'expérience du Burkina Faso

Les chiffres clés :
Année : 2005
Chiffre d'affaire SAV : 37,2 millions de francs CFA
Nombre de pompes recensées : 5940

Répartition du prix de vente des pièces détachées (Faso Hydro - 2005)



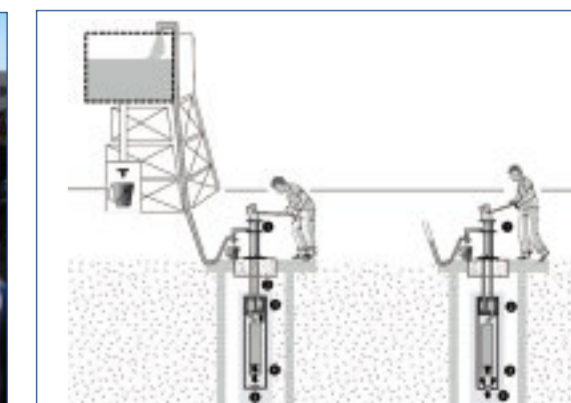
Dépenses théoriques/pompe installée : 6265 francs CFA/pompe.an
Soit : 9,55 €/pompe.an

Le seuil d'équilibre charges/dépenses du SAV en hydraulique villageoise n'est atteint que pour environ 6 000 pompes installées. En deçà, VERGNET HYDRO doit apporter un soutien financier à son réseau local.



L'hydro-India refulante, une technologie au service des écoles et centres de santé⁽¹⁾

(1) non raccordés au réseau électrique



Ecole approvisionnée en eau potable par une pompe Hydro-India Financement UNICEF - Angola, Province de HUILA 2006